

## Schéma de passation 2022-2024 **AUXILIAIRE DE MAGASIN**

Lorsque l'accès à la **phase 3** est accordé par le conseil de classe, l'élève entre dans un nouveau processus d'apprentissage qu'on appelle « schéma de passation ». Ce dispositif met en place les épreuves de qualification, il balise le parcours de l'élève vers son certificat de qualification spécifique (CQS). Au terme de la 3<sup>e</sup> phase, le jury délivre le CQS en fonction de l'acquisition par l'élève des compétences à maîtriser dans l'exercice du métier.

2022-2023												2023-2024								Prolongation					
sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avril	mai	juin	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avril	mai	juin	sept	oct	nov	déc		
APPRENTISSAGES						STAGE Gr.1	STAGE Gr. 2	APPRENTISSAGES				STAGE	APPRENTISSAGES				STAGE	APPRENTISSAGES							
			EQ1						EQ2				EQ3					EQ4	EQ5						
<b>JURY DE QUALIFICATION</b>																									

**Stages** : les stages de « pratique accompagnée » et de « pratique en responsabilité » sont formatifs et obligatoires.

-> 1er stage en fin de phase 2, 2e stage en début de phase 3, 3e et 4e stages en fin de phase 3. Ils varient de 3 à 5 semaines.

**EQ** : les épreuves de qualification sont certificatives et conduisent au certificat de qualification. Le schéma prévoit de 3 à 5 épreuves qui prennent la forme de situations d'intégration professionnellement significatives (SIPS). Le processus d'apprentissage peut varier d'un élève à l'autre, le parcours qualifiant aussi. Pour cette raison, le **PIA** de l'élève sera adapté selon ses potentialités.

